

**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
Roubaix : 71, Grande-Rue, 71  
Touffroy : 32, rue de la Station  
Paris : 10, rue de Valenciennes  
Des autres départements et de l'étranger, par la poste

**LE NUMÉRO**  
5 Centimes

**ÉDITION DU MATIN**  
TOUS LES JOURS  
SIX et HUIT pages

**LE NUMÉRO**  
5 Centimes

**TARIF D'ABONNEMENTS**  
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements : 5 francs  
Paris et l'étranger : 6 francs

## L'Enquête sur la Marine devant la Chambre

### CAUBERIE MÉDICALE LA LÈPRE JADIS & AUJOURD'HUI

**Bon microbe. — L'évolution. — Variétés des lésions. — Forme tuberculeuse. — Sa marche. — Troubles de la peau. — Forme anésthésique et atrophie. — Contagiosité. — Traitement**

La lèpre, qui faisait jadis de si grands ravages dans les nations européennes, semble aujourd'hui tout à fait oubliée dans nos pays. Elle n'existe plus que dans les Etats d'Orient, où les lépreux, soigneusement parqués dans des léproseries et isolés comme des parias, ne peuvent en sortir sans encourir des peines sévères.

Dans les grandes villes de France les cas sont extrêmement rares : on en voit parfois dans les ports, on en compte chaque année à Paris de 150 à 200 cas, venus pour la plupart des régions où sévit encore cette triste maladie.

On sait aujourd'hui, depuis les découvertes du médecin norvégien Hansen, qui trouva en 1871 le microbe qui porte son nom, que la lèpre est une affection bactérienne. Ce germe, dont l'aspect rappelle celui de la tuberculose, est donc un bacille court, mince, rectiligne, dont un des caractères essentiels est de conserver très longtemps sa virulence à l'état latent, une trentaine d'années, a pu constater Hallopeau, chez l'homme, où on le trouve presque exclusivement, il se développe de préférence dans le tissu nerveux, plus spécialement les nerfs périphériques, et dans la peau. Son évolution se manifeste extérieurement par une série de signes qui tantôt attaquent la peau et les muqueuses, c'est-à-dire les tissus d'enveloppe, y déterminent des lésions analogues à celles de la tuberculose cutanée, c'est la lèpre tuberculeuse, tantôt altérant le tissu nerveux et détruisant les nerfs, amène un trouble dans la sensibilité générale et spéciale, c'est la lèpre anésthésique.

Il arrive parfois que les deux formes coexistent chez le même individu, constituant alors ce que l'on a appelé la lèpre mixte ou complète.

La lèpre tuberculeuse fait naître chez le malade, avant toute manifestation extérieure, un ensemble de signes assez nets pouvant se produire pendant plusieurs mois : fièvre intermittente, revêtant par accès, somnolence, anémie, démanagements, mal de tête, éruption bulbeuse sur la peau. Puis surviennent des taches occupant principalement la face, les membres supérieurs et inférieurs, les reins. De dimensions très inégales, offrant des bords irréguliers et un peu saillants, leur teinte varie du rose au rouge et est quelquefois brunâtre. Tantôt elles disparaissent sans laisser de traces, tantôt elles s'infiltrent, durissent, deviennent saillantes et bosselées, prennent une coloration foncée. A ce moment, elles ont l'apparence de tubercules résistants.

Une fois constituées, ces nodosités, dont le volume varie de celui d'un grain de mil à celui d'une noisette, ne font que grossir et élargir, et des vaisseaux y courent à leur surface, ils demeurent isolés ou s'unissent avec leurs voisins pour former des masses plus ou moins importantes.

Des troubles éclatent en même temps du côté de la peau et de ses productions : une infiltration s'établit, les glandes fonctionnent en plus, le sébum est excrété, tombent même souvent, les sourcils disparaissent. Si l'infiltration des tissus se produit à la face, il se fait un boursofflement irrégulier des traits, qui donne au lépreux cet aspect spécial connu sous le nom de « faces léonines ».

Cette éclosion de tubercules peut se faire à l'intérieur, sur les muqueuses du tube digestif et dans les organes glandulaires ou autres, dont ils altèrent profondément les fonctions.

Ces productions évoluent : dans les cas favorables elles peuvent se résorber et disparaître, sinon elles se recouvrent de croûtes brunes, et gagnent peu à peu en profondeur et en surface, détruisant des parties importantes de tissu et formant à l'intérieur des membres, dans laquelle des segments de membre ou des membres entiers peuvent disparaître, et choir comme amputés.

sibles, et elle doit être rayée des épidémies susceptibles de faire de nombreuses victimes.

Quant à la curabilité de la lèpre, rien n'est encore moins précis et moins sûr. La plupart des médecins qui l'ont plus particulièrement étudiée la considèrent comme incurable. Les guérisons rapportées ne sont que des rémissions pendant lesquelles les manifestations extérieures se sont amendées, mais n'ont pas disparu complètement et restent, bien que latentes, comme une perpétuelle menace. Cependant, certains auteurs affirment avoir obtenu des succès avec l'huile de chaulmoogra et le baume de Gurjum. Le professeur Brun, de la Faculté française de Beyrouth, communiquait à l'Académie de Médecine en 1901, des observations où certains cas de lèpre à forme tuberculeuse auraient été guéris par l'usage, de l'intérieur, de hautes doses d'ichtyol. Un grand nombre d'essais de sérum antilépreux ont été tentés, tous d'ailleurs sans aucun résultat positif.

D<sup>r</sup> DARRAT.

### BULLETIN

1<sup>er</sup> juillet.  
La Chambre a commencé, jeudi, la discussion du rapport de la Commission d'enquête sur la marine.

La Commission sénatoriale du budget qui a été élue jeudi, est hostile aux projets financiers de M. Caillaux.

Le général de Gallifet, ancien ministre de la guerre, est de nouveau très souffrant.

Mgr Ricard, archevêque d'Auch, qui était poursuivi pour avoir condamné les doctrines irréligieuses dans les écoles, a été condamné à 500 francs d'amende par le tribunal correctionnel d'Auch.

De nouvelles secousses de tremblements de terre ont été ressenties en Sicile et en Calabre.

### INFORMATIONS

Les incidents du Lycée Janson  
Paris, 1<sup>er</sup> juillet. — On sait que les élèves avaient manifesté contre un professeur d'histoire, M. Brunol, qui avait tenu la relation, deux fois, devant le tribunal. Cette mesure rigoureuse n'est pas de nature à calmer les esprits.

Des camelots du roi accusés de vol ?  
Paris, 1<sup>er</sup> juillet. — On sait que d'après certains de nos confrères, deux camelots du roi seraient compromis dans une affaire de vol au préjudice d'un industriel. M. de Vesun, administrateur de l'Action Française, a déclaré qu'il croyait le fait inexact.

D'autre part, M. Maurice Pujol a déclaré que cette histoire était inventée de toutes pièces par la police, et qu'il n'avait aucun moment été en contact avec les deux individus qui étaient les complices de Madeline Carraudie, qui a été arrêtée pour vol d'articles de modes.

Les droits des curés  
Bordeaux, 1<sup>er</sup> juillet. — M. le Curé de Gouloux, se présentant devant le tribunal de Gouloux, par un acte de réclamation civile d'entêtement qui s'y était accompli à son insu, avait assigné les organisateurs de cette cérémonie en dommages-intérêts devant le tribunal de Châteauneuf. Le tribunal ayant débouté le demandeur, celui-ci a interjeté appel de ce jugement.

En outre, il a demandé au tribunal de lui être restitué la somme de 100 francs, en tant que dommages-intérêts.

Dévolement de railleuses  
St-Brieuc, 1<sup>er</sup> juillet. — On sait qu'une épidémie de fièvre typhoïde, fait actuellement des victimes à Saint-Brieuc. Sept religieuses, en soignant les malades, ont été également atteintes par le mal. Pour combler les vides, un certain nombre de Sœurs hospitalières de Morlaix, que le danger de la fièvre typhoïde n'effraye pas, sont parties à destination de Saint-Brieuc, pour soigner les victimes. On a craint toutes celles qui ont pu se trouver libres, sans désorganiser les services de l'hôpital de Morlaix.

Un officier aux arrêts de flageolet  
Brest, 1<sup>er</sup> juillet. — Le projet maritime infligé un mois d'arrêts de flageolet, avec inscription au casier, à l'officier manutentionnaire Y..., surpris, sortant de l'arsenal avec un canotier en bois de tek.

Les assauts du capitaine Repoux  
Antan, 1<sup>er</sup> juillet. — Ce matin ont eu lieu les assauts de catchisme Repoux, tiré en Mauritanie le 16 mars 1908. Plusieurs discours ont été prononcés.

Mort du colonel Massoulié  
Toulon, 1<sup>er</sup> juillet. — On annonce la mort du lieutenant-colonel Massoulié, du 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie, victime de l'accident de chemin de fer que nous avons signalé hier.

Mariage de l'espion Cornet  
Verdun, 1<sup>er</sup> juillet. — L'espion Cornet, condamné, samedi, à cinq ans de prison, vient de se marier.

Quatre ouvriers enrôlés dans une carrière  
Felix, 1<sup>er</sup> juillet. — A Vieuxdoux, un éboulement s'est produit dans une carrière de sable. Quatre ouvriers ont été ensevelis. L'un d'eux a été retiré mort.

L'agitation chez les sardiniers  
Brest, 1<sup>er</sup> juillet. — Une vive agitation règne sur tout le littoral et en particulier à Concarneau, Anfilier et Douarnenez, à la suite de l'introduction dans les sardinerie, de machines à sucer les bolles.

Alphonse XIII à Biarritz  
Henda, 1<sup>er</sup> juillet. — Le Roi d'Espagne, accompagné de deux suites de camp, est arrivé inconnu par l'express venant de La Granja.

Le Roi de Grèce à Paris  
Copenhague, 1<sup>er</sup> juillet. — Le Roi Georges de Grèce est parti pour Paris.

### CHOSSES ET AUTRES

On répète une pièce pour l'un des nombreux « théâtres de la nature ».

L'autour, un poète — regarda le ciel lamentable et, s'attachant une poignée de cheveux, gémit :

O marâtre nature !  
Tu n'as point de bontés pour la littérature !

Elles causent.  
— Quelle robe, la petite X ! Je lui croyais pourtant du goût.

— Mais oui, elle a un mauvais goût, très sûr.

### Les conséquences d'une grève aux Etats-Unis

100 usines réduites au chômage  
Pittsburg, 1<sup>er</sup> juillet. — Sept mille ouvriers unionistes des usines de l'Etat, se sont mis en grève à minuit, paralysant ainsi les opérations dans 100 usines de Pennsylvanie, de l'Ohio, de l'Indiana et de la Virginie de l'Ouest, appartenant à la corporation de l'acier.

### LES AFFAIRES DE LA MARINE

Les poursuites contre M. Téry  
Paris, 1<sup>er</sup> juillet. — M. Chenabenot a clôturé l'instruction ouverte contre M. Téry sur la plainte de M. Empis et de ses collègues du ministère de la marine.

L'accusation vise la diffamation envers des fonctionnaires et sera jugée par la Cour d'Assises.

### Nouveaux Tremblements de Terre EN ITALIE

Messine est de nouveau ébranlée  
Une maison s'écroule  
La population est prise de panique  
Deux morts, sept blessés  
La Calabre est également ravagée

Messine, 1<sup>er</sup> juillet. — Une secousse sismique a été ressentie ce matin, à 7 heures 30. Elle était accompagnée d'un fort bourdonnement. Elle a produit une panique parmi la population.

Une seconde secousse s'est produite cinq minutes après, mais des nouveaux bourdonnements ont été entendus.

A la suite de cette secousse de ce matin, une partie d'une maison sise rue Santa-Cecilia, s'est écroulée, ensevelissant une femme et son petit enfant.

La troupe travaille depuis trois heures pour les retirer.

Le poste de la Croix-Rouge soigne sept blessés, dont un carabinier.

De nombreux murs se sont écroulés dans plusieurs parties de la ville.

L'observatoire annonce que la secousse a été précédée d'une autre secousse et qu'elle a été ondulatoire d'abord et finalement tourbillonnante.

Miloto, 1<sup>er</sup> juillet. — Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie ce matin, à sept heures, vingt-deux.

Cette secousse qui a eu son origine à Messine et à Reggio a été enregistrée par tous les instruments de l'observatoire.

Reggio-Calabre, 1<sup>er</sup> juillet. — On signale qu'une nouvelle secousse a été ressentie ce matin. Quelques murs menacent de s'écrouler.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

## Le Bilan de la Marine

On discute le rapport de la Commission d'enquête  
M. Plichon expose les causes de notre décadence navale : mauvaise organisation de l'administration, manque de coordination des services, affaiblissement de la discipline  
Discours de MM. Chaumet et Bienaimé

Paris, 1<sup>er</sup> juillet.  
SÉANCE DU MATIN  
La séance est ouverte à neuf heures 20, sous la présidence de M. Bertiaux.

LA RÉFORME DOUANIÈRE  
M. Villiant continue son discours sur la réforme douanière. Il critique la tendance à l'augmentation et à l'élargissement des traités de commerce. Il critique la cherté de la vie ouvrière en France, comparativement en Angleterre.

M. de Tramont propose à la Chambre d'élaborer un programme de stabilité douanière. M. Girod demande des droits sur l'horlogerie pour diminuer la concurrence étrangère. M. Jules Lévy combat l'élevation des tarifs : la discussion continuera demain.

La séance est levée à midi dix et renvoyée à deux heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
La séance est ouverte à deux heures et demie. M. Brisson préside.

LA BEAUTÉ DE PARIS  
M. le Président. — J'ai reçu de M. Eimer, une demande d'interpellation sur les suites que le Président du Conseil compte donner aux engagements pris devant la Chambre par le Gouvernement relativement à la sauvegarde des promenades de Paris.

L'interpellation de M. Maurice Binder est renvoyée à la suite des autres.

LA MÉDAILLE DU MAROC  
La Chambre renvoie à mardi soir-midi, la discussion du projet de loi, tendant à accorder une médaille commémorative aux militaires et civils, qui ont pris part aux opérations du Maroc.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE  
L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions de la Commission d'enquête sur la Marine.

Discours de M. Delahaye  
M. Delahaye monte à la tribune au milieu d'une vive attention, de son discours il dit que le projet de loi, grand débat, est un grand débat qui fait courir au pays. Pour les milliards gaspillés, pour les véritables crises que la France qui mériterait la Cour d'Assises, on propose comme sanction un simple blâme parlementaire. Pour ma part, j'en proposerai d'autres (Très bien, à droite et au centre).

Mieux vaudrait avoir perdu deux batailles que voir notre marine dans l'état où elle est. (Très bien, très bien à droite et au centre).

Le régime que nous subissons est un régime de décadence et de trahison.

M. de BAUDRY D'ASSON. — Très bien.

M. DELAHAYE. — Le pillage ont été l'apanage de la République depuis vingt-cinq ans. Tous les crimes s'y sont succédés. (Applaudissements à droite.)

Je laisse à la Chambre le soin d'examiner en détail le triste bilan déposé devant elle. Cela lui revient du droit, c'est le commencement de l'explication. (Applaudissements à droite et au centre. Protestations à l'extrême-gauche.)

M. Plichon, député du Nord, intervient dans le débat  
Il expose les causes de notre décadence navale  
M. Plichon succède à M. Delahaye.

M. Plichon. — Les causes de la décadence que nous subissons, c'est en premier lieu la mauvaise organisation de la marine, il y a 26 Commissions ou Comités. Pas de coordination entre les services, pas d'unité de service, comme conséquence, aucune responsabilité, aucun esprit de suite.

Les règles devraient être précises et l'application devrait en être faite sous des sanctions rigoureuses. Ce système serait bien préférable au contrôle tatillon prévalent aujourd'hui.

Enfin, il y a l'affaiblissement du sentiment de l'autorité et de la discipline dans les arsenaux ; tels sont les points que je me propose de traiter. (Très bien, très bien à droite et au centre.)

Le manque d'organisation  
Sur la méthode défectueuse de travail, le rapport de M. Henri Michel, formé de nombreux exemples, nous fait saisir, aucun esprit de suite.

Ainsi, pour la Gloire, les programmes et devis ont été modifiés chaque année depuis 1893. Cela résulte d'un document officiel, le rapport du Comité d'examen des comptes des travaux navals.

### Les poursuites contre Mgr Ricard

L'archevêque d'Auch condamné à l'amende  
Auch, 1<sup>er</sup> juillet. — Nous avons dit que Mgr Ricard, archevêque d'Auch, était cité à comparaître devant le tribunal correctionnel de sa ville archiepiscopale pour avoir, dans une lettre pastorale, condamné arvo preuves à l'appui les écoles sans Dieu où l'on enseignait à la fois le mépris de la religion et de la patrie.

Six cents-doyens de l'arrondissement d'Auch étaient, comme nous l'avons dit, aussi poursuivis avec leur archevêque pour avoir lu, en chaire, la lettre pastorale qui avait si fort ému le parquet et la chancellerie.

Ni Mgr Ricard, ni aucun des ecclésiastiques déferés en même temps que lui à la justice ne se sont présentés à l'audience.

Le tribunal, jugeant par défaut, a condamné l'archevêque à 500 francs d'amende et chacun des six curés-doyens à 50 francs d'amende.

Mgr Ricard a déclaré que la condamnation prononcée contre lui ne l'arrêterait pas dans sa lutte contre l'enseignement antireligieux.

### AU MAROC

Fes, 1<sup>er</sup> juillet. — Dou Hamara a reparu chez le Beni Adden avec ses mahallas. Les tribus recommencent à regagner Fes. Les Aïassou ont occupé Sefrou. Si-Aïssa-Ben-Omar ne paraît plus au Dar-el-Maghzen.

Espagnols attaqués  
Madrid, 1<sup>er</sup> juillet. — On télégraphie de Melilla à l'Empire que des indigènes ont attaqué à coups de pierres des Espagnols qui travaillaient au chemin de fer. Un Espagnol a été blessé.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

## Le Bilan de la Marine

On discute le rapport de la Commission d'enquête  
M. Plichon expose les causes de notre décadence navale : mauvaise organisation de l'administration, manque de coordination des services, affaiblissement de la discipline  
Discours de MM. Chaumet et Bienaimé

Paris, 1<sup>er</sup> juillet.  
SÉANCE DU MATIN  
La séance est ouverte à neuf heures 20, sous la présidence de M. Bertiaux.

LA RÉFORME DOUANIÈRE  
M. Villiant continue son discours sur la réforme douanière. Il critique la tendance à l'augmentation et à l'élargissement des traités de commerce. Il critique la cherté de la vie ouvrière en France, comparativement en Angleterre.

M. de Tramont propose à la Chambre d'élaborer un programme de stabilité douanière. M. Girod demande des droits sur l'horlogerie pour diminuer la concurrence étrangère. M. Jules Lévy combat l'élevation des tarifs : la discussion continuera demain.

La séance est levée à midi dix et renvoyée à deux heures.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
La séance est ouverte à deux heures et demie. M. Brisson préside.

LA BEAUTÉ DE PARIS  
M. le Président. — J'ai reçu de M. Eimer, une demande d'interpellation sur les suites que le Président du Conseil compte donner aux engagements pris devant la Chambre par le Gouvernement relativement à la sauvegarde des promenades de Paris.

L'interpellation de M. Maurice Binder est renvoyée à la suite des autres.

LA MÉDAILLE DU MAROC  
La Chambre renvoie à mardi soir-midi, la discussion du projet de loi, tendant à accorder une médaille commémorative aux militaires et civils, qui ont pris part aux opérations du Maroc.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE  
L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions de la Commission d'enquête sur la Marine.

Discours de M. Delahaye  
M. Delahaye monte à la tribune au milieu d'une vive attention, de son discours il dit que le projet de loi, grand débat, est un grand débat qui fait courir au pays. Pour les milliards gaspillés, pour les véritables crises que la France qui mériterait la Cour d'Assises, on propose comme sanction un simple blâme parlementaire. Pour ma part, j'en proposerai d'autres (Très bien, à droite et au centre).

Mieux vaudrait avoir perdu deux batailles que voir notre marine dans l'état où elle est. (Très bien, très bien à droite et au centre).

Le régime que nous subissons est un régime de décadence et de trahison.

M. de BAUDRY D'ASSON. — Très bien.

M. DELAHAYE. — Le pillage ont été l'apanage de la République depuis vingt-cinq ans. Tous les crimes s'y sont succédés. (Applaudissements à droite.)

Je laisse à la Chambre le soin d'examiner en détail le triste bilan déposé devant elle. Cela lui revient du droit, c'est le commencement de l'explication. (Applaudissements à droite et au centre. Protestations à l'extrême-gauche.)

M. Plichon, député du Nord, intervient dans le débat  
Il expose les causes de notre décadence navale  
M. Plichon succède à M. Delahaye.

M. Plichon. — Les causes de la décadence que nous subissons, c'est en premier lieu la mauvaise organisation de la marine, il y a 26 Commissions ou Comités. Pas de coordination entre les services, pas d'unité de service, comme conséquence, aucune responsabilité, aucun esprit de suite.

Les règles devraient être précises et l'application devrait en être faite sous des sanctions rigoureuses. Ce système serait bien préférable au contrôle tatillon prévalent aujourd'hui.

Enfin, il y a l'affaiblissement du sentiment de l'autorité et de la discipline dans les arsenaux ; tels sont les points que je me propose de traiter. (Très bien, très bien à droite et au centre.)

Le manque d'organisation  
Sur la méthode défectueuse de travail, le rapport de M. Henri Michel, formé de nombreux exemples, nous fait saisir, aucun esprit de suite.

Ainsi, pour la Gloire, les programmes et devis ont été modifiés chaque année depuis 1893. Cela résulte d'un document officiel, le rapport du Comité d'examen des comptes des travaux navals.

### L'amiral Bienaimé à la tribune

Un incident  
L'amiral Bienaimé a été appelé à la tribune par le Président de la Chambre, pour répondre à la question posée par M. Chaumet, au sujet de la réforme de la marine.

L'orateur rend justice à la Commission d'enquête, mais signale quelques lacunes du rapport. Ces lacunes ont trait à la crise de l'artillerie, et aux responsabilités engagées.

Les blâmes qu'elle a formulés ne s'adressent qu'à des services. Pour savoir une situation qui peut paraître désespérée, chacun doit apporter au ministre son concours sincère et dévoué.

Je me propose d'établir les responsabilités sans passion et sans faiblesse. (Applaudissements.)

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Demain matin, séance à 9 heures. La séance est levée à 6 heures 05.

### Le nivellement des jouissances

M. le vicomte d'Avenel a publié dans la « Revue des Deux-Mondes » un article plein de philosophie, qui jette une vive lumière sur certains phénomènes sociaux en même temps que sur d'importants problèmes de psychologie politique.

Tous, nous avons remarqué que dans cette ère prétendument démocratique, qui proclame si haut le principe d'égalité, les fortunes, loin de s'égaliser, se différencient de plus en plus. Le XIX<sup>e</sup> siècle a été le siècle des milliardaires, et le XX<sup>e</sup> siècle paraît devoir le dépasser à ce point de vue.

Si les fortunes deviennent de plus en plus inégales, la condition matérielle des pauvres s'est pourtant améliorée, le taux des salaires s'est accru deux fois plus que le coût de la vie, et d'autre part, l'accroissement prodigieux de la fortune des riches n'a pas eu pour conséquence un accroissement proportionnel de leurs jouissances, loin de là ; si bien que le mouvement économique des cent dernières années a pour résultat final un incontestable nivellement des jouissances.

Autrefois, par exemple, l'ouvrier ne mangeait qu'un horrible pain noir ; le riche seul avait du pain blanc. Aujourd'hui, le riche paie son pain blanc moins cher, ce qui ne change guère ni sa nourriture ni ses dépenses ; mais la plupart des ouvriers ont abandonné le pain noir pour le pain blanc ou quasi-blanc, ce qui est un changement très appréciable.

Autrefois le riche s'éclairait au moyen de nombreuses bougies ; le pauvre allumait une misérable chandelle, qui tremblait péniblement dans les ténèbres ; aujourd'hui, le riche illumine sa maison à la lumière électrique et l'ouvrier se sert d'une lampe à pétrole ; la différence entre les deux éclairages est beaucoup moins grande, et pour le travailleur, le progrès a une importance énorme ; le pauvre s'éclairage était presque nul ; à présent le prolétaire s'éclairait abondamment, tandis que le riche n'a fait qu'améliorer un éclairage déjà fort suffisant.

Autrefois, les gens du peuple mangeaient dans des écuelles de terre ou de bois ; aujourd'hui, ils se servent d'assiettes de faïence à 15 centimes, qui ne diffèrent que par des qualités de luxe de la vaisselle de fine porcelaine ou de métal qui paraissent à la table des riches ; elle est aussi commode et aussi propre.

Autrefois, le logis de l'ouvrier avait des murailles nues ou crées à la chaux ; aujourd'hui, il les couvre de jolis papiers peints à 35 centimes le rouleau. Les riches n'ont guère de boiserie et de tentures plus belles que celles d'autrefois.

Autrefois, les riches seuls pouvaient correspondre de ville à ville ou de pays à pays ; ils étaient seuls en état de payer des messages ; aujourd'hui, la poste fonctionne également pour tout le monde, à très bon marché.

Autrefois, les riches seuls pouvaient voyager ; le pauvre ne pouvait faire qu'en cheminant péniblement et en marchant le long de la route ; aujourd'hui, tout le monde voyage à peu de frais.

Il en va de même pour le reste. Bref, dit M. d'Avenel, sous quelque point de vue que l'on envisage, depuis sept siècles ou tout simplement depuis cent ans, d'un côté les privilégiés de l'aïance et de la richesse, de l'autre les plus humbles salariés, qu'il s'agisse des plaisirs qu'ils peuvent prendre, des livres qu'ils peuvent lire, des remèdes qu'ils peuvent acheter et de tout l'ensemble des besoins que la civilisation permet de satisfaire, il est évident que l'écart entre eux a singulièrement diminué et diminue à chaque invention nouvelle.

Et pourtant, le mécontentement des humbles ne cesse de croître et l'inégalité est dénoncée chaque jour avec plus d'aigreur et plus de fureur.

C'est qu'aujourd'hui les barrières des classes sont abolies, que les plus humbles osent prétendre à tout, qu'on les a nourris de désirs égaux ; et dans le même temps l'inégalité des fortunes est devenue de plus en plus forte et de plus en plus apparente.

De diverses sortes d'inégalités humaines, dit M. d'Avenel, les unes depuis cent ans, ont été abolies ; celles qui étaient d'ordre social et politique ; les autres, d'ordre physique ou moral, continuent d'être acceptées, du moins jusqu'à ce jour ; les Français supportent patiemment de n'avoir pas tous une bonne santé, de n'être pas tous d'une haute taille, de n'avoir pas tous une grande force musculaire et de n'être pas tous beaux et intelligents. Ils supportent de perdre des enfants alors que les voisins conservent les leurs, et de faire un mauvais ménage avec leur femme, alors qu'ils voient des couples heureux. Ce qu'ils ne peuvent supporter et ce que l'on n'a point aboli, c'est l'inégalité pécuniaire. Ils souffrent cruellement de n'être pas tous également riches ; le progrès en accroissant les richesses ne fait qu'accroître cette souffrance parce qu'il est naturel à l'homme de se passer de tout ce qu'il ignore et qu'il lui est naturel aussi de ne se passer de rien de ce qu'il connaît.

Voilà des dispositions naturelles qui sont bien fâcheuses. Du train dont vont les choses, on peut prévoir que si l'on n'amende pas le moral des hommes, si l'on ne crée pas, comme le suggère M. Finot, un enseignement du Bonheur, les hommes deviendront de plus en plus malheureux, de plus en plus mécontents, de plus en plus enclins